CIGREF

Compte-rendu du colloque

Terminologie et sciences de l'information – 2 décembre 2005

Introduction

Les enjeux liant la terminologie aux technologies de l'information et de la communication (TIC) se situent à deux niveaux :

- Au niveau de la normalisation, où les documents de référence doivent être multilingues et couvrir tous les domaines afin que chacun s'entende et se comprenne,
- Au niveau des usagers, car les grandes communautés internationales ont besoin de la terminologie et d'outils pour assurer un travail collaboratif efficace partout dans le monde.

L'utilisation de termes communs et compris de tous serait donc un impératif incontournable pour favoriser une compréhension universelle. Or, au contraire, nous assistons aujourd'hui à la dispersion et à l'éclatement des terminologies.

C'est à partir de ce constat que la Société Française de Terminologie et l'Ecole Normale Supérieure ont organisé, en liaison avec plusieurs partenaires dont le CIGREF, un colloque sur la terminologie et les sciences de l'information. L'objectif était de montrer :

- En quoi les terminologies des sciences de l'information sont dispersées et éclatées,
- En quoi il est devenu essentiel pour les entreprises de gérer leurs systèmes d'information avec cohérence sur le plan terminologique et ontologique.

Ce document présente les points clés abordés pendant ce colloque et a pour objet d'informer le lecteur sur la situation actuelle de la terminologie en France.

Contenu

Ce document contient les sujets suivants.

Sujet	Page
Terminologies et sciences de l'information	1
Les terminologies des sciences de l'information	2
• Concepts techniques	2
• Termes de l'informatique	3
• Terminologie des télécommunications	4
Terminologie, outils stratégiques et pratiques des entreprises	5
• Veille	5
• Terminologie et SI	6

Les terminologies des sciences de l'information

Introduction

Préliminaires

Avant tout, qu'entend-on par « terminologie » et « sciences de l'information » ? Selon E.Littré, *Dictionnaire de la langue française*, la terminologie est « l'ensemble des termes techniques d'une science ou d'un art ». Mais elle y est aussi définie comme « la langue particulière que se fait chaque auteur ». Les sciences de l'information quant à elles regroupent les télécommunications, l'informatique et les médias au sens large.

Points d'histoire sur la terminologie et sur la naissance des termes

Depuis quelques années, nous assistons à la francisation des termes techniques et scientifiques. En effet, la plupart de ces termes d'origine anglaise, sont traduits en français. Cette démarche correspond à une forme d'appropriation de la technique par la langue.

Concepts techniques

Grands concepts techniques de la fin du 20ème siècle

Le 20ème siècle a vu naître des mots clés essentiels dans notre vocabulaire d'aujourd'hui dont voici quelques exemples :

- 1955 : Ordinateur (terme lancé par IBM et repris par les normalisateurs),
- 1957 : Processeur,
- 1962 : Informatique (*computer science* et *data-processing*),
- 1967-1970 : Matériel et logiciel (respectivement *hardware* et *software*),
- 1978 : Télématique (Rapport de Simon Nora et Alain Minc)

La signification française des mots *ordinateur* et *logiciel* correspond à une matrice sémantique qui regroupe « l'ordre » et la « logique », soit « ordinateur » (ordre) et « logiciel » (logique). Notons que beaucoup de mots sont nés de créations néologiques, comme par exemple le mot « courriel ».

Comment a-t-on fait pour aborder les termes de l'informatique et des télécommunications ?

- On a pris des termes qui ont vocation à se répandre dans le public,
- On a pris des termes à haute densité d'information (termes qui forment des familles, des nœuds conceptuels, et qui vont donner naissance à d'autres termes),
- On a traité les termes par familles :
  - Informatique = -iel : matériel, logiciel, progiciel…,
  - Logiciel d'application = -eur : tableur, texteur, grapheur, Télécommunication = -able/bilité : connectable / connectibilité, opérable / opérabilité…

Les évolutions actuelles montrent qu'il est devenu impératif d'agir et donc de :

- Soutenir les commissions spécialisées de néologie et de terminologie, ainsi que les organismes de normalisation technique,
- Assurer une veille néologique,
- Créer des micro-portails terminologiques, comme cela a été fait avec le CIGREF.

Ce sujet continue page suivante

Termes de l'informatique

Le caractère évolutif des termes de l'informatique

L'informatique, qui possède le caractère toujours flou, pluriel et contradictoire d'une langue, a connu trois révolutions :

- Puissance informatique démocratisée dans les organisations (entreprises, organisations internationales, collectivités territoriales, Etat),
- Fracture du micro-ordinateur,
- Révolution de l'internet (notons à ce sujet que le SMSI qui s'est tenu à Tunis en novembre 2005 a consacré la quasi-totalité de ses travaux à l'internet et à sa gouvernance).

La langue de l'informatique a donc dû suivre les changements en s'adaptant aux utilisateurs, qui se classent en 3 catégories :

- Les vrais spécialistes (chercheurs, scientifiques…) : ils font évoluer les concepts, inventent de nouveaux produits, font progresser la science. Ils utilisent un langage technique qui leur est commun quelle que soit leur nationalité,
- Les professionnels de l'informatique : ils utilisent les outils informatiques et veulent être reconnus comme spécialistes ou experts. Ces utilisateurs utilisent le même langage que les vrais spécialistes,
- Les utilisateurs (tout le monde dans les pays développés) : ils veulent utiliser des mots simples et compréhensibles. Ces utilisateurs luttent contre les mots utilisés par les 2 premières catégories en les rendant compréhensibles par tous, en les vulgarisant.

Pour concilier les exigences de chacun, il existe des commissions spécialisées de terminologie et de néologie (CSTN) dont le rôle est de proposer la traduction de termes techniques en mots français simples et accessibles. Pour éviter les déviances et assurer une cohérence, l'Académie Française a un droit de veto sur les alternatives proposées par les CSTN. A ce jour, 270 mots de l'informatique et de l'internet, issus des CSTN, ont été publiés au Journal Officiel. Ces termes sont supposés être utilisés en préférence aux termes anglo-saxons mais la réalité est différente :

- Certains mots français sont utilisés avant même que leur utilisation fasse l'objet d'une recommandation (exemple « hypertexte », « forum », « algorithme «),
- Certains mots techniques sont utilisés alors que l'usage en français n'est pas établi (plusieurs définitions existent),
- Certains mots sont utilisés par le grand public qui s'en empare avant même qu'une préconisation des CSTN ne soit formulée (exemple « pop up », « chat », « spam »)

Cependant, il y a des exceptions telles que « internet » et « courriel » : ces mots se sont vite imposés et ont été rapidement acceptés en français.

Pour conclure, plus un mot est grand public, moins il y a de préconisations pertinentes des CSTN, ce qui remet en cause leur crédibilité. Finalement, il semble que ce soit la population qui décide des mots qu'elle utilise et qui choisit de parler comme elle l'entend…

Ce sujet continue page suivante

Terminologies des télécommunications

La terminologie des télécommunications dans les organismes et comités de normalisation

Le terme « télécommunication » commence à être abandonné dans certains cas, au profit du terme « communication électronique ». Ainsi, la CSTN a également disparu et a été remplacée par la CSTN des Communications Electroniques et Postales.
Attention : Ce changement de terminologie ne s'applique qu'en France et dans l'ensemble de l'UE !

Il existe 3 grands organismes et comités de normalisation :

- Union internationale des télécommunications (UIT)
  - La terminologie à l'UIT :
    - Normalisation des télécommunications : dans ce domaine, l'UIT est passée d'un vocabulaire systématique à un vocabulaire limité aux termes strictement nécessaires à la compréhension d'une norme par les spécialistes, ce qui manque de clarté pour les non initiés,
    - Secteur des radiocommunications : ce domaine comprend beaucoup de réglementation et peu de normalisation, le vocabulaire est donc plus harmonisé.
  - L'UIT travaille à deux niveaux :
    - Services généraux : interprétation, traduction et terminologies des normes internationales,
    - Commissions d'études : chaque commission définit son propre vocabulaire, il n'y a aucune harmonisation à ce niveau entre les différentes commissions.
- Commission électronique internationale (CEI)

Le Comité de terminologie y est rattaché pour assurer des travaux de vocabulaire électronique. A ce jour, on compte environ 20 000 termes définis et une quinzaine de chapitres du dictionnaire élaboré concerne directement les télécommunications.
L'UIT et la CEI se sont mis d'accord pour avoir un vocabulaire commun en matière de télécommunications, seulement aujourd'hui, les travaux ont été stoppés car il n'y a plus d'experts pour entretenir la base de données.

- ISO

Cette organisation internationale, dont l'appellation est apparue en 1947, a pour rôle de déterminer les principes terminologiques. Elle fonctionne par comités spécifiques et définit puis publie les normes internationales. Ses équivalents ISO français sont l'Union Technique de l'Electricité et l'AFNOR qui sont chargées de traduire les normes internationales en français.

Terminologie, outils stratégiques et pratiques des entreprises

Introduction

L'importance d'une gestion cohérente des systèmes d'information en termes de terminologie

L'entreprise, compartimentée en plusieurs secteurs, rencontre souvent d'importants problèmes en matière de communication, notamment parce que les interlocuteurs, s'ils parlent la même langue, ne parlent pas le même « langage ». Conclusion : l'incompréhension règne et cela peut avoir de répercussions dramatiques pour un grand groupe.

En effet, qu'on se situe au niveau local, national ou international, les difficultés de compréhension entre les entreprises multinationales existent et peuvent même être renforcées par les fusions qui impliquent que la compréhension se fasse au-delà des frontières (multiculturalisme). Pour favoriser la compréhension globale, les entreprises ont besoin de langages précis, de modes opératoires (programmes) qui appellent une précision extrême dans toutes les langues. La compréhension et la communication constituent un véritable enjeu.

Dès lors, les responsables SI ont-ils un rôle à jouer en termes de terminologie ? Oui sûrement, car le métier de DSI a évolué : il ne s'agit plus seulement de gérer l'informatique. Il s'agit désormais de la gestion de l'information, et même de la gestion des savoirs et des connaissances. Donc, la terminologie est au cœur de nombreuses potentialités de changement…

Veille

La veille sur internet

La veille est une démarche visant à détecter le plus tôt possible les signes précurseurs de changements importants. C'est une démarche volontariste, active, organisée, permanente, continue et centrée sur l'impact des évolutions.

La veille, c'est aussi savoir interpréter les signes linguistiques. : pour cela, il faut savoir repérer les signaux faibles, qui se caractérisent par leur amplitude et par leur précocité. Les sources permettant de comprendre ces signaux sont de nature informationnelle et se caractérisent par leur multiplicité, leur hétérogénéité et leur évolutivité :

- Multiplicité des sources textuelles : blogs, forums, listes de discussion, wikis, web visible et profond (serveurs, bases de données, catalogues…)
- Hétérogénéité structurelle et informationnelle : analyse de la forme des documents pour capter les signaux faibles :
  – Structure : brevets, arrêtés préfectoraux, courriels…
  – Format : html, pdf, doc, fils d'informations – RSS…
  – Taille des unités textuelles pertinentes : granularité variable
  – Contenu informationnel et linguistique, multilinguisme
- Evolutivité des sources informationnelles : plasticité des documents numériques, contenu évolutif des documents

Ce sujet continue page suivante

Veille (suite)

Pour comprendre toutes les informations, il faut entrer dans *l'analyse de contenu*, aller au-delà de l'analyse de la chaîne de caractères. Pour ce faire, plusieurs méthodes existent : la lexicométrie, la classification, la catégorisation et le réseau de mots associés. 5 types de traitements sont possibles :

- Recherche / filtrage,
- Classification / catégorisation,
- Extraction de termes / résumé,
- Analyse de contenu,
- Traduction.

Pour conclure, les dispositifs techniques sont des outils permettant la mise en place d'un processus de veille mais l'homme reste indispensable dans cette démarche. De plus, lorsque l'on souhaite faire de la veille, il faut avoir parfaitement identifié les besoins au préalable afin de paramétrer correctement les outils et en avoir une utilisation efficace (veille fine permettant d'extraire les signaux faibles) mais ceci nécessite des ressources importantes.

Terminologie et SI

La terminologie dans les systèmes d'information : enjeux stratégiques

Il existe une grande diversité de systèmes d'information dans l'entreprise : gestion, production, comptabilité, informatique, décisionnel… Le SI est le langage de l'entreprise, c'est un modèle conceptuel qui met en relation les technologies de l'information et le système de connaissances de l'entreprise.

L'objectif du SI est de permettre la communication, le partage, l'échange d'informations et de connaissances entre tous les collaborateurs. Sa structure dépend de la vision qu'a l'entreprise de ses différents métiers.

Pour mettre en place un SI, des définitions et un vocabulaire normé (autorisé) reprenant des expressions d'usage sont nécessaires, voire indispensables. L'enjeu stratégique du SI se situe donc au niveau de la définition des besoins, qui passe nécessairement par la terminologie (description normée de termes techniques et scientifiques). Ceci afin de permettre une communication claire et non ambiguë entre tous les collaborateurs de l'entreprise, quelle que soit leur nationalité.

Pour conclure, il y a eu une réelle prise de conscience de l'importance des référentiels d'entreprise (référentiels métiers et méthodes). Gérer l'information par le sens métier permet d'avoir une démarche centrée sur l'économie de la connaissance.